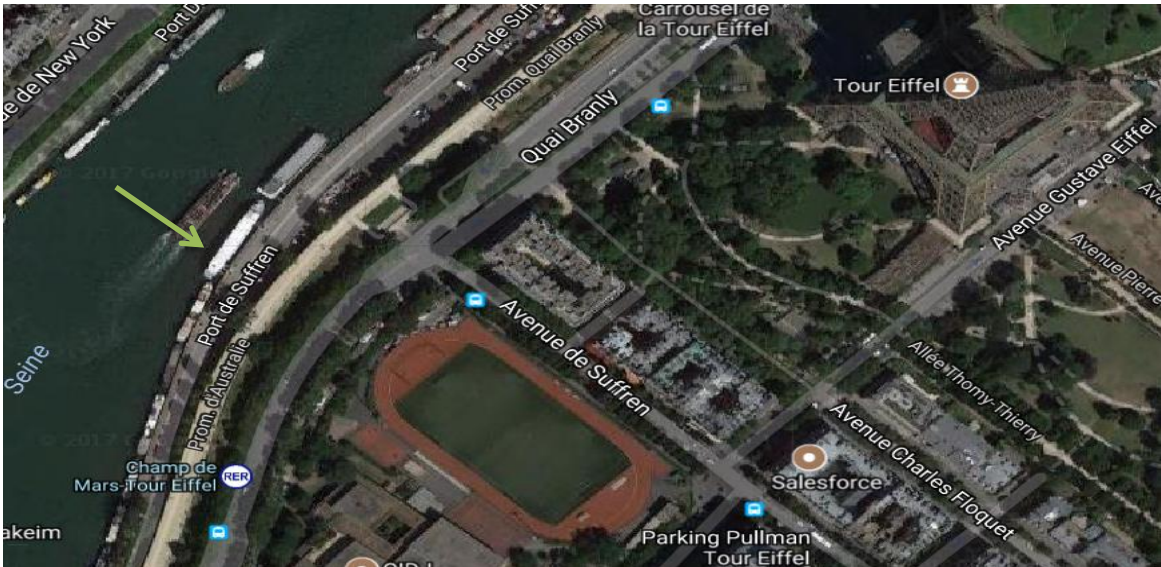


Port de SUFFREN

Emplacement pour établissement flottant de 51 ml maximal avec ou sans navigation



Description de l'emplacement

En plein cœur de Paris, cet emplacement est situé à proximité immédiate de la Tour Eiffel

- Emplacement actuellement occupé. Mise à disposition envisagée janvier 2019
- Terre-plein d'environ 1630 m² dont 625 m² de terre plein exclusif
- Plan d'eau d'environ : 510 m²
- Longueur : 51 m maxi
- Largeur : 10 m maxi
- Type d'amarrage : Actuellement présence de massif d'ancrage réalisés par le titulaire de la convention . Le candidat devra préciser le type d'amarrage prévu.
- Eau
- électricité : compteur vert 240 kva
- Assainissement
- Contrôle d'accès : un contrôle d'accès au port est mis en place avec système de barrière et de distribution de ticket à faire valider à la sortie , géré par l'un des amodiateurs

* Types de projets acceptés :

- 1) Etablissements flottants
- 2) Des projets de navigation peuvent être envisagés. Dans ce cas le candidat devra faire la démonstration de la faisabilité du projet envisagé du point de vue de la problématique de la sécurité de la navigation (manœuvre, temps de manœuvre, fréquences, horaires, etc...). L'avis formel de VNF et DRIEA sera demandé avant attribution définitive

Port de SUFFREN

Emplacement pour établissement flottant de 51 ml maximal avec ou sans navigation

Environnement et accessibilité

- Accès routier : Quai de Suffren
- Accès transports en commun : Métro ligne 6 (station Bir Hakeim) ; RER C (station Champs de Mars)

Particularité du site

L'emprise globale plan d'eau et terre-plein est située,

au titre de la protection des Monuments historiques et des sites,

- en site inscrit
- aux abords de sites classés
- aux abords de bâtiments classés
- aux abords d'ouvrages inscrits
- aux abords de bâtiments inscrits

et dans le site inscrit de la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au regard de ce contexte patrimonial une attention toute particulière sera portée à la qualité architecturale du projet dont la finalisation sera menée avec l'Unité Départementale de l'Architecture de Paris.

Pour mémoire les points de vue à prendre en compte dans le projet sont notamment du quai haut, des ponts, de la rive opposée, du port de Suffren .

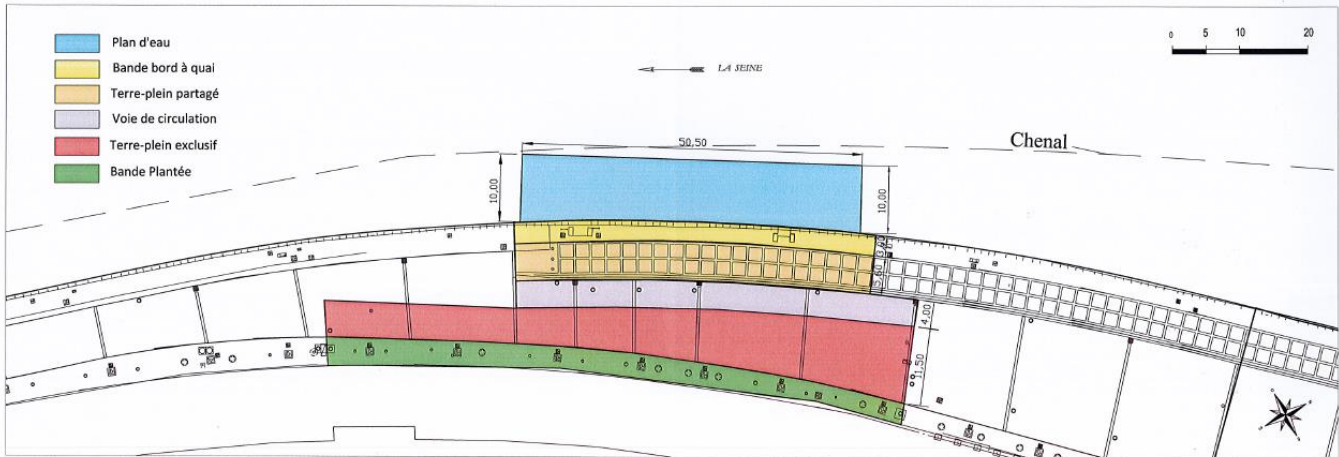
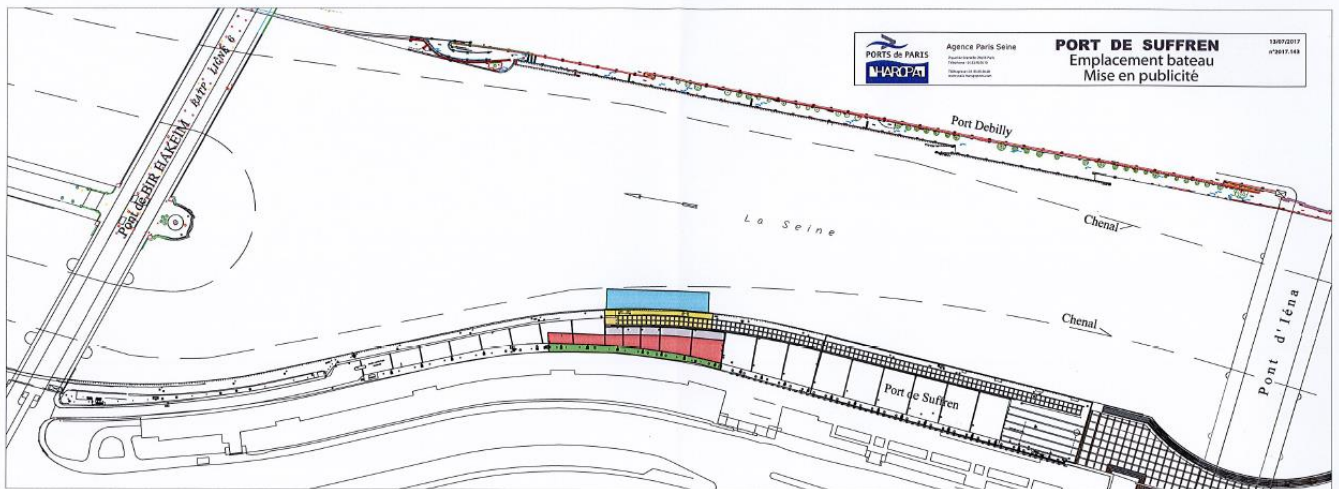
Les prescriptions architecturales et paysagères sont cadrées dans les documents accessibles aux liens ci-après ,

http://www.haropaports.com/sites/haropa/files/cahier_prescriptions_architecturales-paysageres_paris_0.pdf

http://www.haropaports.com/sites/haropa/files/cahier_prescriptions_installations_saisonnieres_0.pdf

Port de SUFFREN

Emplacement pour établissement flottant de 51 ml maximal avec ou sans navigation



Port de SUFFREN

Emplacement pour établissement flottant de 51 ml maximal avec ou sans navigation

Eléments tarifaires

(les surfaces de terre-plein sont mentionnées à titre indicatif)

- Durée Convention d'occupation temporaire : en fonction du projet et des investissements réalisés
- Redevance :
 - plan d'eau (surface du bateau)
 - + linéaire de quai (longueur du bateau)
 - + terre-plein partagé de 1 000 m² environ (y compris bande bord à quai et/ou bande plantée) .
Sur ces 1000 m² la voie de desserte de 240 m² environ ne donne pas lieu à facturation
 - + terre-plein exclusif de 625 m² environ
 - x Coefficient géographique : 1
- Tarif de base (valeur 2017 hors coefficient géographique)

1) Etablissement flottant

Plan d'eau	59,32 € HT/m ² /an
Terre-plein exclusif :	34,19 € HT/m ² /an
Terre-plein partagé	22,79 € HT/m ² /an
Linéaire de quai	566,28 € HT/ml/an

2) Projet de bateau navigant

Plan d'eau	59,32 € HT/m ² /an
Terre-plein exclusif :	34,19 € HT/m ² /an
Terre-plein partagé	22,79 € HT/m ² /an
Linéaire de quai	377,52 € HT/ml/an

Pour transport de passagers

Coefficient minorateur les 1ères années de redevance (exemple : en 2018 : 0,798 – en 2019 : 0,865
en 2020 : 0,933 – en 2021 : 1,00) pour du transport de passagers,
Si CA annuel \geq à 1 M€ HT application d'une redevance variable égale à 1% du CA HT
Si CA annuel $<$ à 1 M€ HT pas de redevance variable mais linéaire de quai majoré de 50%
(soit 566,28 € HT/ml/an)

Les documents de l'appel à projet devront être téléchargés par les candidats sur notre site :

<http://www.haropaports.com/fr/paris/tourisme/les-offres-dactivites-danimation-loisirs-tourisme-fluvial>

Date limite de réception des candidatures: 8 mars 2018 à 18 heures

Les dossiers seront à déposer à l'accueil de Ports de Paris au 2 quai de Grenelle 75015 Paris et par format électronique à ical@paris-ports.fr

Attribution de l'emplacement Avril 2018

Contact

Agence Paris Seine

Tél : 01 53 97 54 20 - E-mail : ical@paris-ports.fr